



Confédération Générale du Travail

FORCE OUVRIERE

Union Départementale du Gard

Union Départementale FORCE OUVRIÈRE 5, rue Bridaine 30000 Nîmes Tél. : 04.66.36.67.67 Fax : 04.66.36.67.63  
Courriel : [secretariat@fo30.org](mailto:secretariat@fo30.org) sites : <http://30.force-ouvriere.org> <http://www.force-ouvriere.fr>

Réf. 69-15/HG

## CALENDRIER STAGES 2016

*A DIFFUSER LARGEMENT - A DIFFUSER LARGEMENT - A DIFFUSER LARGEMENT - A DIFFUSER LARGEMENT - A DIFFUSER LARGEMENT*

**RAPPEL** : il est **OBLIGATOIRE** d'avoir effectué le stage « **DECOUVERTE de F.O.** » pour pouvoir s'inscrire aux autres stages. Vous ferez parvenir vos inscriptions à Houda le plus rapidement possible. Vous trouverez le descriptif du contenu des stages en suivant ce lien :

<http://30.force-ouvriere.org/Presentation-descriptifs>

<b>UD DU GARD</b>		
du lundi 25 janvier	au vendredi 29 janvier	Découverte de FO et moyens d'action du syndicat
du lundi 1er février	au vendredi 5 février	Découverte de FO et moyens d'action du syndicat (Bagnols Sur Cèze)
du lundi 8 février	au vendredi 12 février	Connaître ses droits 1
du mardi 15 mars	au jeudi 17 mars	Découvrir l'économie
du lundi 21 mars	au vendredi 25 mars	Rôle et fonctionnement du CE <sup>1</sup>
du lundi 4 avril	au vendredi 8 avril	Découverte de FO et moyens d'action du syndicat
du lundi 23 mai	au vendredi 27 mai	Rôle et fonctionnement du CHSCT <sup>2</sup>
du lundi 13 juin	au vendredi 17 juin	Découverte de FO et moyens d'action du syndicat
du lundi 26 septembre	au vendredi 30 septembre	Connaître ses droits 2 <sup>3</sup>
<b>Instituts du Travail de Bourg-la-Reine et Strasbourg</b>		
Consultation des thèmes et dates en suivant ce lien : <a href="http://30.force-ouvriere.org/-Stages-formation-syndicale-CFMS-">http://30.force-ouvriere.org/-Stages-formation-syndicale-CFMS-</a>		

(1) : Ce stage concerne les membres titulaires et suppléants des CE. **NOTA** : L'inscription se fait sur le formulaire spécial en pièce jointe.

(2) : Ce stage concerne les représentants du personnel au CHSCT et les délégués du personnel investis des missions du CHSCT. L'inscription se fait sur le formulaire spécial en pièce jointe.

(3) : Pour s'inscrire à ce stage, il faut avoir suivi le même stage de niveau 1 depuis plus d'un an.

**Si le candidat se trouve dans l'impossibilité d'honorer sa candidature, il s'engage à prévenir personnellement l'Union Départementale du Gard au plus tôt ainsi que son secrétaire de syndicat.**

Les inscriptions sont confirmées par la Confédération directement aux candidats par l'envoi de la convocation au stage.

Vous devrez demander un congé pour formation syndicale à votre employeur **au moins UN MOIS à l'avance** (art. L3142-7 et suivants).

Je vous adresse mes meilleurs sentiments syndicalistes.

**Gilles BESSON**  
Secrétaire Général